

SOINS

Nos experts



Dr Muriel Creusot
dermatologue,
membre de
la Société
française
des lasers en
dermatologie



Dr Jean-Michel Mazer
dermatologue,
ancien président
de la Société
française
des lasers en
dermatologie



Dr Marie-Estelle Roux
dermatologue



EFFACER LES MARQUES *du cancer*

Une fois la maladie vaincue, on veut pouvoir oublier. Mais les cicatrices et les traces qui persistent après les traitements nous rappellent, hélas, la maladie. Elles peuvent être effacées, ou au moins atténuées, grâce à la lumière. *Jasmine Saunier*

Les cicatrices de l'opération

■ Si elles ont moins d'un an

« Une cicatrice évolue pendant encore un an, au moins, après l'opération », explique la dermatologue Marie-Estelle Roux. Si les cicatrices démangent ou font mal, des séances de Leds rouges peuvent réduire l'inflammation et accélérer la cicatrisation. Plusieurs études scientifiques ont montré leur efficacité. « On réussit à diminuer le volume

de la cicatrice, à améliorer sa couleur, et à assouplir la peau », précise la Dr Muriel Creusot, dermatologue. Les Leds ne sont pas douloureuses, n'ont aucun effet secondaire et peuvent être utilisées sur toutes les peaux. Il faut compter une dizaine de séances. ● **Prix** : compter 40 € à 60 € la séance, avec des forfaits de 10 séances autour de 200 €.



■ Si elles sont rouges ou foncées

● **Les dermatologues** préfèrent utiliser le laser vasculaire (KTP ou à colorant pulsé), qui a démontré ses bénéfices quand la cicatrice est restée rouge ou pigmentée². Il peut être proposé dès le troisième mois après l'opération. En détruisant les pigments qui colorent la cicatrice, « il améliore l'aspect général de la cicatrice et de la peau », dit le Dr Creusot. Comptez une à deux séances.

● **Ce n'est pas la seule option possible** : certains spécialistes utilisent aussi la lumière pulsée. La différence entre la lumière

pulsée et le laser se situe au niveau de l'énergie du faisceau lumineux qui est projeté sur la peau. Le laser utilise un faisceau puissant d'une seule longueur d'onde, quand la lumière pulsée émet plusieurs longueurs d'onde d'énergie plus faible. Les protocoles qui intègrent des séances de lumière pulsée ont cependant montré une réelle efficacité.

● **Prix du laser vasculaire** : entre 100 € et 250 € la séance, selon les praticiens et la taille.
● **Prix de la lumière pulsée** : entre 80 € et 150 € la séance.

■ Si elles sont anciennes

● **Une cicatrice qui a déjà plusieurs années** peut conserver du volume que l'on aimerait bien aplanir. C'est l'objectif des séances de lasers fractionnés. Ces derniers créent des micro-lésions dans la peau, provoquant la fabrication d'un nouveau collagène, et un remodelage en profondeur de la peau. Le dermatologue Jean-Michel Mazer privilégie le laser non-ablatif, plus doux : il agit en produisant de minuscules points

de coagulation. Après la séance, la zone ressemble à un coup de soleil. « Le laser non-ablatif est un peu moins puissant que le laser dit ablatif, mais il est mieux toléré et permet de traiter en toute sécurité toutes les peaux », souligne-t-il. Il faut compter en moyenne cinq à six séances, espacées de deux mois, même si le traitement peut être réévalué en cours de route.

● **Prix** : entre 150 € et 300 € la séance.

La dermopigmentation des cicatrices blanches : une bonne idée ?

■ **C'EST LA PRINCIPALE OPTION** lorsque l'on souhaite couvrir le trait blanc qui persiste. À l'aide d'un dermographe, une aiguille stérile implante sous la peau un mélange de pigments qui redonnent à la cicatrice une couleur plus proche de celle de la peau. Tous les dermatologues n'y sont pas favorables, car il reste toujours une différence avec la couleur naturelle de l'épiderme, surtout si l'on bronze. Cela peut toutefois aider à atténuer certaines cicatrices que l'on n'a pas l'intention d'exposer au soleil, comme celles situées sous le sein.

Les points de radiothérapie

● **Ces minuscules tatouages** permettent au radiothérapeute d'orienter le rayon. Ils ne sont pas très gros, mais eux aussi constituent un rappel permanent d'une période désagréable. Ils se retirent avec un laser pigmentaire qui détruit les pigments du tatouage. « Il suffit de deux séances qui ne durent que quelques secondes », confirme Jean-Michel Mazer. Beaucoup de dermatologues ne font d'ailleurs pas payer cette intervention.

Celle de la chambre implantable, après une chimiothérapie

● **Située au-dessus du sein droit**, la cicatrice mesure quelques centimètres et peut rester visible avec certains vêtements. Elle peut s'effacer avec les mêmes techniques que celles employées pour les cicatrices de la chirurgie : les Leds, la lumière pulsée ou les lasers vasculaires ou fractionnés. « On peut théoriquement commencer les séances avec un laser non-ablatif un mois après le retrait de la chambre », précise le Dr Mazer. Même si les marques sont de plus petite taille, il faut compter cinq à six séances.

Pourquoi pas ?

Le tatouage, pour sublimer sa cicatrice. Ce ne sont plus les dermatologues, mais bien certains tatoueurs qui s'en sont fait une spécialité. Les médecins ne le déconseillent plus, à condition de prendre rendez-vous avec un tatoueur reconnu et

inscrit au Syndicat national des artistes tatoueurs. « Il faut aussi être sûr que la cicatrice ait fini son évolution et qu'il n'y ait pas de grain de beauté à cet endroit », complète le Dr Creusot. Par sécurité, on attend donc un an après l'opération.

1. *Lasers in Surgery and Medicine*, 2018.
2. *Journal of Biological Regulators and Homeostatic Agents*, 2017.